

Renforcer l'action parlementaire face à la crise du VIH/SIDA

Déclaration du Président de l'UIP S.E. Pier Ferdinando Casini

Mes chers collègues,
Chers amis,

Le VIH/SIDA est incontestablement le plus grand problème de santé publique de ce siècle. Cette pandémie concerne plus de 40 millions de personnes dans le monde et a déjà fait plus de 15 millions d'orphelins.

Le coup porté par le virus à des décennies de développement est impossible à mesurer. Parallèlement, le lien entre le VIH/SIDA et la pauvreté est désormais pleinement établi et aucun programme de lutte contre cette maladie ne saurait remplir son objectif sans tenir compte de ce lien fondamental.

Le Gouvernement des Etats-Unis a fait preuve d'une grande générosité en réservant une part de son budget à la prévention, au traitement et aux soins. Il y a encore une semaine, le Président des Etats-Unis demandait au Congrès de débloquer 30 milliards de dollars supplémentaires pour lutter contre le sida en Afrique durant les cinq prochaines années. Les Etats-Unis sont – et de loin – les premiers bailleurs de fonds dans la lutte contre le sida.

Trop souvent, j'ai entendu parler des parlements comme du « chaînon manquant » dans la lutte contre le sida. En ma qualité de Président de l'Union interparlementaire, je dis que cela doit cesser et que les parlements doivent s'associer à ce combat, dans un élan mondial. Je ne dis pas que les parlements n'ont pas joué leur rôle, tant au plan individuel, qu'au plan régional, mais il faut à présent un effort mondial coordonné de tous les corps législatifs.

Nous avons fait les premiers pas. Cet après-midi nous en saurons plus sur le travail du Groupe consultatif de l'UIP sur le VIH/SIDA, qui revient tout juste d'une visite sur le terrain au Brésil, un pays qui a fait œuvre de pionnier avec son programme avisé de lutte contre le sida.

Le rôle des parlements dans la lutte contre le sida est multiple. Le devoir fondamental de tout parlement est d'adopter des lois et de veiller à ce qu'elles soient correctement appliquées, ce qui vaut pour la santé publique comme pour n'importe quel sujet. Le cas échéant, il lui incombe en outre d'engager des réformes législatives, ce qui est vrai en particulier dans le domaine des droits de l'homme et du VIH/SIDA, où l'équilibre délicat entre le bien-être collectif et les droits inaliénables des individus exige une action nuancée et éclairée du pouvoir législatif.

Les parlementaires sont aussi des « leaders ». Ils ont des moyens incomparables de donner l'exemple pour faire tomber les barrières de la stigmatisation et de l'ignorance, au plan tant local que national. Le thème retenu pour la Journée mondiale de la lutte contre le sida de cette année est le leadership, thème sur lequel je vais organiser une conférence parlementaire mondiale, qui coïncidera avec la Journée mondiale, afin d'examiner précisément ce que les parlements peuvent faire, en tant que leaders et en tant que porte-parole, pour contribuer plus largement à l'action visant à éradiquer le sida.

L'organisation mondiale des parlements est prête à participer à cette cause vitale. Elle est prête à jouer le rôle qui lui revient. J'attends avec impatience les débats de cet après-midi, qui devraient nous montrer la voie à suivre.

Je vous remercie.